

RAPPORT ANNUEL 2024-2025
Conseil d'établissement
De l'école Père-Marquette

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu de l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l'infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un conseil d'établissement.

Mot de la présidente du Conseil d'établissement

École secondaire Père-Marquette

Chers membres de la communauté scolaire,

C'est avec fierté que je vous adresse ce mot à titre de présidente du Conseil d'établissement de l'école secondaire Père-Marquette, au terme d'une autre année d'engagement collectif au service de nos jeunes.

Le Conseil d'établissement (CÉ) est un espace de dialogue et de décisions, réunissant des parents, des membres du personnel, des élèves et la direction. Ensemble, nous avons pour mandat d'approuver ou de recommander des éléments essentiels à la vie scolaire : le projet éducatif, les règles de conduite, les sorties et activités parascolaires, l'utilisation du budget, ainsi que les projets spéciaux ou partenariats proposés par l'école. C'est un lieu où chaque voix compte et où les décisions sont prises dans l'intérêt de toute la communauté.

Père-Marquette, c'est aujourd'hui une école secondaire dynamique avec près de 1400 **élèves**, au cœur de la diversité montréalaise. Elle se distingue par la richesse de son offre éducative, incluant le **programme d'éducation internationale (PEI)**, les **concentrations sportives et artistiques**, ainsi que des parcours adaptés qui soutiennent la réussite de tous.

Cette année, le Conseil s'est penché sur plusieurs dossiers significatifs, dont :

- L'approbation de nombreuses sorties éducatives et culturelles enrichissantes
- L'analyse et l'adoption du **nouveau plan de lutte contre l'intimidation et la violence**
- L'encadrement des projets liés à la réussite éducative et au bien-être des élèves
- Le suivi des enjeux liés à la **rénovation des infrastructures sportives**
- La mise à jour de certaines règles de fonctionnement et des balises de communication entre l'école et les parents
- Et surtout, **la volonté claire de faire rayonner l'école à travers l'une de ses grandes forces** : sa vie **parascolaire dynamique, inclusive et mobilisante**, qui contribue à l'épanouissement des élèves bien au-delà des murs de la classe

Je tiens à souligner le professionnalisme et la transparence de l'équipe de direction, ainsi que l'implication généreuse des parents, des membres du personnel et des élèves autour de la table. Chaque rencontre a été guidée par un véritable souci du bien commun et du mieux-être des élèves.

Je remercie tous ceux et celles qui, par leur implication, contribuent à faire de Père-Marquette un milieu d'apprentissage vivant, engagé et bienveillant.

Marilou Filiatreault

Présidente du Conseil d'établissement
École secondaire Père-Marquette

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus	7
Annexes	9

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre	Fin du mandat
Claudio Pinto	Membre parent Représentant au comité de parent	09-2026
Natacha Trudeau	Membre parent	09-2026
Stéphanie Massé	Membre parent	09-2026
Marie-Hélène Boileau	Membre parent Substitut au comité de parent	09-2025
Marilou Filiatreault	Membre parent	09-2025
Martine Bouliane	Membre parent	09-2025
Mireille Pelchat	Membre parent	09-2025
Laure Caillot	Membre parent (1 ^{re} substitut)	09-2026
Marie Beaumont	Membre parent (2 ^e substitut)	09-2026
Julie Béland	Enseignante (1/2 année)	
Josée Morissette,	Enseignante	
Gérald Rousseau	Enseignant	
Guillaume Bégin	Enseignant (1/2 année)	
Pier-Alexis Cloutier	Enseignant	
Maude Grenier	Enseignante	
Daphnée Faustin	Professionnelle	
Alexandra Menta	Personnel de soutien	
Frédérique Lamoureux	Présidente conseil d'élèves	
Romy Laramée	Vice-présidente conseil d'élèves	
Javier Lozano Fernandez	Représentante de la communauté (non votant)	
Fatiha Djebbar	Directrice (non votante)	

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Rencontre conseil d'établissement	Type de séance
Mardi 10 septembre 2024	AGA
Jeudi 17 octobre 2024	Ordinaire
Lundi 25 novembre 2024	Ordinaire
Mercredi 8 janvier 2025	Virtuelle
Jeudi 13 février 2025	Annulée tempête
Lundi 10 mars 2025	Reprise du mois de février Virtuelle
Mardi 15 avril 2025	Ordinaire
Mardi 13 mai 2025	Ordinaire
Mercredi 4 juin 2025	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹			Ne s'applique pas
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Mars 2024	Actualisation	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Juin 2025	Approbation	Approbation code de vie 25-26 Approbation contrat d'engagement élèves athlètes
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2025	Approbation	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Juin 2025		
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2025		Par courriel
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	N/A	N/A	Ne s'applique pas
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	Janvier 2025	Information	Réorganisation des services CPF et SI
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			Utilisation du cellulaire mars 2025 Aide alimentaire pour famille à faible revenu octobre 2024 Aide aux élèves pour paiement bal mars 2025
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Novembre 2024		Présentation du PTRDI
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Novembre 2024	Présentation de la grille	Envoyé au CSSDM par la présidente
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Tout au long de l'année	Information	Souligner les bons coups vécus par nos élèves Évaluation du programme PEI
Transmission de documents à l'intention des parents	Aucune		
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Mai 2025	Approbation	Calendrier 2025-2026, différentes sessions d'examens au courant de l'année ainsi que la session d'examens de fin d'année
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Juin 2025	Approbation	La planification globale sera publiée sur le site web de l'école en début d'année
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	Novembre 2024	Information	Présentation de l'évaluation du programme PEI

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité) (dernière année, puisque cela sera intégré au programme Culture et citoyenneté québécoise)	Janvier 2025	Approbation	Planification des contenus COSP Planification des contenus d'éducation à la sexualité
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Janvier 2025	Approbation	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	À toutes les séances	Approbation	Diverses activités et sorties tout au long de l'année
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	Juin 2025	Approbation	Plan de l'effectif
Consultation des parents	Aucune		
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Aucune		
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)			Les membres du CÉ demandent à ce qu'il y ait une plus grande promotion des activités parascolaires afin d'en faire connaître la grande diversité ainsi que les beaux accomplissements de nos élèves. Les membres demandent qu'un journal mensuel soit envoyé aux parents
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	N/A	N/A	N/A
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Novembre 2024		PTRDI
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Avril 2025	Résolution	Transfert du F9 au F1 pour formation enseignants PEI
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2025	Adoption	Motion que les ressources allouées sont insuffisantes pour répondre aux besoins du milieu Transfert du F4 au F9
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Levée de fond			Payer le billet de bal de 4 élèves qui n'en avaient pas les moyens.

2.3 Résultats obtenus

Le Conseil d'établissement a mené à bien un ensemble d'actions significatives au cours de l'année scolaire 2024-2025, démontrant son engagement envers le bon fonctionnement de l'établissement et la réussite des élèves. Les travaux ont couvert divers champs de compétence, allant des pouvoirs généraux aux services éducatifs, en passant par les services extrascolaires et la gestion des ressources financières et matérielles.

En mars 2024, le Conseil a procédé à l'actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence, un document essentiel pour assurer un environnement scolaire sécuritaire.

Le mois de juin 2025 a été particulièrement actif. Le Conseil a approuvé les règles de conduite et les mesures de sécurité, incluant le code de vie pour 2025-2026 ainsi que le contrat d'engagement des élèves athlètes. De plus, les contributions financières exigées et l'établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe ont été approuvés. La liste du matériel d'usage personnel a également été approuvée par courriel.

Aussi, la consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique a été approuvée. Cependant, les modalités de communication pour informer les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant, à savoir la planification globale sera publiée sur le site web de l'école en début d'année.

Au cours de l'année, deux comités ont été formés pour répondre à des besoins spécifiques: un comité sur l'utilisation du cellulaire en mars 2025 et un autre sur l'aide alimentaire pour les familles à faible revenu en octobre 2024. Le Conseil a aussi apporté son aide pour le paiement du bal de certains élèves en mars 2025.

En novembre 2024, le Conseil a été consulté sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement, avec une présentation du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI). Ainsi l'approbation a été obtenue.

Une consultation sur les critères de sélection d'une direction d'établissement a également eu lieu en novembre 2024, avec la présentation d'une grille et son envoi au Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) par la présidente.

Tout au long de l'année, l'école a assuré l'information aux membres du conseil d'établissement sur les services éducatifs offerts et leur qualité, notamment en présentant l'évaluation du programme PEI. Il est à noter qu'aucune transmission de documents à l'intention des parents n'a été spécifiquement mentionnée pour l'année.

En mai 2025, le Conseil a approuvé les modalités d'application du régime pédagogique, incluant le calendrier 2025-2026, les différentes sessions d'examens au courant de l'année, ainsi que la session d'examens de fin d'année.

En janvier 2025, l'approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministère a eu lieu, notamment pour la planification des contenus

COSP ainsi que pour l'éducation à la sexualité. À la même période, l'approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières) a été réalisée.

Des approbations concernant les activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école) ont été données à toutes les séances, couvrant diverses activités et sorties tout au long de l'année.

En juin 2025, l'approbation du plan de l'effectif a été effectuée, incluant les services complémentaires offerts aux élèves pour l'année prochain.

Aucune consultation spécifique des parents ou des élèves n'a été relevée cette année.

Concernant l'organisation des services extrascolaires, les membres du Conseil d'établissement ont demandé une plus grande promotion des activités parascolaires afin d'en faire connaître la diversité et les accomplissements des élèves. Ils ont également demandé qu'un journal mensuel soit envoyé aux parents.

En avril 2025, une résolution a été adoptée concernant la sollicitation ou la réception de sommes d'argent, avec le transfert du F9 au F1 pour la formation des enseignants du programme PEI.

Enfin, en juin 2025, l'adoption du budget Proforma de l'établissement a eu lieu. Une motion a été soulevée pour souligner que les ressources allouées sont insuffisantes pour répondre aux besoins du milieu.

Une résolution a été adoptée par courriel pour autoriser le transfert du F4 au F9 afin de couvrir les dépenses encourues par les activités offertes aux élèves.

Une levée de fonds a permis de financer le billet de bal pour quatre élèves dans le besoin, démontrant l'engagement du Conseil envers la communauté étudiante.

Ce bilan met en lumière la diversité des actions entreprises par le Conseil d'établissement, témoignant de son rôle actif et essentiel dans la vie de notre école.

Annexes

Aucune annexe à ajouter.